

Ressources pour les enseignants et les formateurs en français des affaires

Activité pour la classe : CFP

Crédit : *Joelle Bonenfant,
Jean Lacroix*

Thèmes et situations : Agenda et Emploi du temps

Fiche pédagogique

Activité : Horaires décalés	Compréhension orale
Objectifs communicatifs et/ou professionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Informer sur les horaires de travail
Objectifs linguistiques	<ul style="list-style-type: none"> • Expression du temps et de l'heure • Verbes au présent en relation avec l'activité professionnelle (chef de rang)
Déroulement et/ou commentaires	<p><i>Travail sur le document</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Travail collectif : activité 1. Cette activité porte sur la compréhension de la situation. Il s'agit d'identifier les paramètres fondamentaux de la situation : Qui ? Où ? Quoi ? Faire cette activité oralement, en groupe avant de donner la fiche d'activités car certaines questions de compréhension donnent des indices sur la situation. Le groupe se met d'accord sur un bref résumé qui est écrit au tableau et sera recopié sur la fiche. 2. Travail individuel (ou par 2) et mise en commun : activités 2, 3 et 4. Ces activités portent sur la compréhension du sens. Lors de la mise en commun, demander de justifier les réponses (indication des parties du dialogue qui contiennent les informations) et travailler sur les interactions (plaisanteries, implicites...) <p><i>Après le travail sur le document</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Dialogue en situation. Création de courts dialogues en situation sur le même modèle. Chercher ensemble des professions un peu « décalées » comme celle de Christophe. Cette contrainte de choisir une profession un peu décalée permet l'originalité, l'utilisation d'un lexique plus différencié, etc.
Matériel et/ou support	Enregistrement audio du dialogue à télécharger.

Horaires décalés

- Le journaliste** Christophe Véron a 24 ans, il est chef de rang dans le restaurant le plus sélect de Mégaland Paris, le San Francisco grill. Après un BTS d'hôtellerie-restauration, Christophe a quitté sa Bourgogne natale pour une première saison estivale. Il a été recruté en CDI en 2001. Christophe, bonjour.
- Christophe Véron** Bonjour.
- Le journaliste** Vous connaissez le principe de notre émission, vous allez nous parler de votre journée de travail, de votre soirée plus précisément puisque vous travaillez plutôt en fin de journée ?
- Christophe Véron** Oui, c'est ça, mon travail en salle commence à 7 heures du soir mais je dois être là à 4 heures de l'après-midi.
- Le journaliste** Alors, justement, que faites-vous pendant ces trois heures ?
- Christophe Véron** Oh c'est très simple : jusqu'à 5 heures et quart, je dresse les tables, je vérifie chaque détail en salle et ensuite je prends une petite pause, éventuellement je grignote, je me détends avec mes collègues, notre manager nous briefe quelques minutes et nous allons en salle car les premiers clients commencent à arriver vers 7 heures et demie, surtout des Allemands et des Anglais qui ont l'habitude de dîner tôt.
- Le journaliste** Vous travaillez donc en salle de 19 heures à ... ?
- Christophe Véron** 11 heures avec un rush qui se situe généralement entre 8 heures et 10 heures.
- Le journaliste** Est-ce que cela veut dire que votre journée est terminée ?
- Christophe Véron** Non, bien sûr. Je travaille pendant une bonne heure encore car il faut débarrasser pour que tout soit impeccable pour le lendemain. En fait, je quitte le restaurant vers minuit et je suis chez moi aux environs de minuit et demie, à cette heure-là, ça roule bien, je mets moitié moins de temps.
- Le journaliste** Et à quelle heure vous vous couchez ?
- Christophe Véron** Je ne m'endors pas avant 2 heures.
- Le journaliste** Bien évidemment, vous n'avez pas de week-end ?
- Christophe Véron** Non, enfin pas en même temps que la plupart des gens. Je travaille le samedi et le dimanche et je suis de repos le lundi et le mardi. C'est un week-end décalé, quoi.
- Le journaliste** Et cette vie décalée vous convient ?
- Christophe Véron** Pour l'instant, oui tant que je vis seul et que je n'ai pas de contraintes familiales. Mais, le choix sera difficile car j'aime travailler de nuit, l'atmosphère est différente, les gens sont différents. J'ai essayé quelques mois le service de jour et ça ne m'a pas plu. Ce n'est pas pareil. On verra !

Horaires décalés

➤ **Activité 1 : Résumez brièvement la situation.**

--

➤ **Activité 2 : Notez les heures mentionnées par Christophe (dans l'ordre où il les donne) et associez-les aux heures « officielles » équivalentes.**

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10.	a. Seize heures b. Vingt-trois heures c. Dix-neuf heures d. Deux heures e. Dix-sept heures quinze f. Vingt-deux heures g. Zéro heure trente h. Dix-neuf heures trente i. Vingt heures j. Vingt-quatre heures
---	---

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

➤ **Activité 3 : Christophe a répondu à un questionnaire sur les horaires de travail. Remplissez-le.**

Nom :

Prénom :

Age :

Profession :

Lieu de travail Paris Province

Type de contrat CDD CDI Intérim Autre

Situation de famille Marié(e) Célibataire Autre (Précisez)

Horaires de travail Début : Fin :

Jours de travail Lundi Mardi Mercredi Jeudi
 Vendredi Samedi Dimanche

Trajet (aller-retour) :

➤ **Activité 4 : Quel résumé correspond à la semaine de Christophe ?**

Il arrive sur son lieu de travail à 16 heures, et travaille en salle de 19 heures à 23 heures. Il quitte le restaurant vers minuit. Il travaille cinq jours par semaine et est de repos le lundi et le mardi.

Il arrive sur son lieu de travail à 16 heures, et commence le service vers dix-huit heures. Il travaille jusqu'à vingt-trois heures et rentre chez lui vers minuit. Il travaille tous les jours sauf le week-end.

Il arrive sur son lieu de travail à 16 heures et travaille jusqu'à minuit. Il rentre chez lui vers une heure. Il travaille six jours sur sept.

Horaires décalés : Corrigé

➤ **Activité 1 : Résumez brièvement la situation.**

Christophe Véron, chef de rang, répond aux questions d'un journaliste sur sa journée de travail.

➤ **Activité 2 : Notez les heures mentionnées par Christophe (dans l'ordre où il les donne) et associez-les aux heures « officielles » équivalentes.**

<ol style="list-style-type: none"> 1. Sept heures 2. Quatre heures 3. Cinq heures et quart 4. Sept heures et demie 5. Onze heures 6. Huit heures 7. Dix heures 8. Minuit 9. Minuit et demie 10. Deux heures 	<ol style="list-style-type: none"> a. Seize heures b. Vingt-trois heures c. Dix-neuf heures d. Deux heures e. Dix-sept heures quinze f. Vingt-deux heures g. Zéro heure trente h. Dix-neuf heures trente i. Vingt heures j. Vingt-quatre heures
---	---

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
c	a	e	h	b	i	f	j	g	d

➤ **Activité 3 : Christophe a répondu à un questionnaire sur les horaires de travail. Remplissez-le.**

Nom : Véron

Prénom : Christophe

Âge : 24

Profession : Chef de rang

Lieu de travail

Paris Province

Type de contrat

CDD CDI Intérim Autre

Situation de famille

Marié(e) Célibataire Autre (Précisez)

Horaires de travail

Début : **16h** Fin : **24h**

Jours de travail

Lundi Mardi Mercredi Jeudi
 Vendredi Samedi Dimanche

Trajet (aller-retour) : 1h30

➤ **Activité 4 : Quel résumé correspond à la semaine de Christophe ?**

Il arrive sur son lieu de travail à 16 heures, et commence le service vers dix-huit heures. Il travaille jusqu'à vingt-trois heures et rentre chez lui vers minuit. Il travaille tous les jours sauf le week-end.

Il arrive sur son lieu de travail à 16 heures, et travaille en salle de 19 heures à 23 heures. Il quitte le restaurant vers minuit. Il travaille cinq jours par semaine et est de repos le lundi et le mardi.

Il arrive sur son lieu de travail à 16 heures et travaille jusqu'à minuit. Il rentre chez lui vers une heure. Il travaille six jours sur sept.